



**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

## **Ranaz annonce l'inscription de ses bons de souscription**

**Montréal (Québec), le 29 février 2008** – Ranaz Corporation (« Ranaz ») (TSX-V: RNZ), une entreprise spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de suppléments protéiques et diététiques, annonce que la Bourse de croissance TSX (la «Bourse») a conditionnellement accepté l'inscription à sa cote de deux séries de bons de souscription, émises le 29 décembre 2006 et le 26 septembre 2007.

Les bons de souscription émis le 29 décembre 2006 confèrent à leurs porteurs le droit d'acheter des actions ordinaires de Ranaz sur paiement du prix d'exercice de 0,60 \$ par action jusqu'au 29 décembre 2008 et les bons de souscription émis le 26 septembre 2007 confèrent à leurs porteurs le droit d'acheter des actions ordinaires de Ranaz sur paiement du prix d'exercice de 1,65 \$ par action jusqu'au 26 septembre 2009.

Ranaz prévoit que les deux séries de bons de souscription commenceront à transiger à la cote de la Bourse au milieu du mois de mars 2008.

### **À propos de Ranaz Corporation**

Ranaz est une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de suppléments protéiques et diététiques. Sa mission est la conception, le développement et la commercialisation de suppléments nutritifs, protéinés et diététiques tant sous ses propres marques et concepts, tels que Protidiet et ProtiLife que sous des marques privées.

*Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, à l'exception des déclarations de fait qui sont vérifiables indépendamment en date de ce communiqué, peuvent constituer des déclarations prospectives. De telles déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou inconnus, dont bon nombre échappent au contrôle de Ranaz. De tels risques comprennent, notamment : l'effet de la conjoncture économique en général, les changements réglementaires dans les territoires où Ranaz fait affaire, la volatilité des marchés boursiers, les fluctuations de coûts, les changements dans l'environnement concurrentiel découlant de fusions et les autres risques dont il est question dans les documents publics de Ranaz. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer substantiellement des résultats prévus exprimés dans les déclarations prospectives. Le lecteur ne doit pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives incluses dans ce communiqué. Ces déclarations ne sont valables qu'à la date où elles sont faites et Ranaz n'a pas l'obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir ces déclarations à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit.*

*Le contenu de ce communiqué de presse n'a pas été approuvé par la Bourse de croissance TSX ni soumis à celle-ci et pour cette raison, elle n'assume aucune responsabilité à cet égard.*

- 30 -

### **Renseignements :**

**Ranaz Corporation**  
Martin Vidal  
Vice-président exécutif et chef de la direction financière  
(450) 491-7106, poste 213  
[martinv@ranazcorporation.com](mailto:martinv@ranazcorporation.com)

**SOLAK Communications**  
François Kalos  
Président  
(450) 993-0828  
[kalos@solak.ca](mailto:kalos@solak.ca)